

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006640500073	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES ROUMOIS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	48
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A10 - Etat des travaux en régie	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	67

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	251 334,00	G	223 420,97	G-A	-27 913,03
	Section d'investissement	B	1 172 095,42	H	195 875,80	H-B	-976 219,62

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	142 317,50 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 064 146,61 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
+		+					
=		=					
TOTAL (réalisations + reports)		P=	1 423 429,42	Q=	1 625 760,88	=Q-P	202 331,46
		A+B+C+D		G+H+I+J			

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	811 012,69	L	793 843,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	811 012,69	= K+L	793 843,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	251 334,00	= G+H+K	365 738,47		114 404,47
	Section d'investissement	= B+D+F	1 983 108,11	= H+J+L	2 053 865,41		70 757,30
	TOTAL CUMULE	=	2 234 442,11	=	2 419 603,88		185 161,77
		A+B+C+D+E+F		G+H+I+J+K+L			

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	811 012,69	L	793 843,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - CA - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	793 843,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 044,86	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	801 967,83	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45810	Opération pour compte de tiers n° 0 - Dépenses (à subdiviser par opération) Dépenses(à subdiviser par opération) (3)	0,00	0,00
45820	Opération pour compte de tiers n° 0 - Recettes (à subdiviser par opération) (3)	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	188 100,00	70 491,53	66 630,71	0,00	50 977,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000,00	30 230,96	0,00	0,00	1 769,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		220 100,00	100 722,49	66 630,71	0,00	52 746,80
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	73 000,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	17 017,50				
Total des dépenses réelles d'exploitation		310 117,50	100 722,49	66 630,71	0,00	142 764,30
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	84 000,00	83 980,80			19,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		84 000,00	83 980,80			19,20
TOTAL		394 117,50	184 703,29	66 630,71	0,00	142 783,50
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	166 000,00	89 119,34	56 409,60	0,00	20 471,06
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	61 000,00	53 968,71	0,00	0,00	7 031,29
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		227 000,00	143 088,05	56 409,60	0,00	27 502,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	10 253,16	0,00	0,00	-10 253,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		227 000,00	153 341,21	56 409,60	0,00	17 249,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	24 800,00	13 670,16			11 129,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		24 800,00	13 670,16			11 129,84
TOTAL		251 800,00	167 011,37	56 409,60	0,00	28 379,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		142 317,50				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	36 144,71	7 099,85	9 044,86	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	61 000,00	6 363,42	0,00	54 636,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 092 846,45	1 121 703,78	801 967,83	169 174,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 189 991,16	1 135 167,05	811 012,69	243 811,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	37 500,00	23 106,02	0,00	14 393,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 139,45			
	Total des dépenses financières	43 639,45	23 106,02	0,00	20 533,43
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	40 000,00	152,19	0,00	39 847,81
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 273 630,61	1 158 425,26	811 012,69	304 192,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	24 800,00	13 670,16		11 129,84
041	Opérations patrimoniales (2)	208 000,00	0,00		208 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	232 800,00	13 670,16		219 129,84
	TOTAL	2 506 430,61	1 172 095,42	811 012,69	523 322,50
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	803 284,00	9 441,00	793 843,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	803 284,00	9 441,00	793 843,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	307 000,00	102 454,00	0,00	204 546,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	307 000,00	102 454,00	0,00	204 546,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 150 284,00	111 895,00	793 843,00	244 546,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	84 000,00	83 980,80		19,20
041	Opérations patrimoniales (2)	208 000,00	0,00		208 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	292 000,00	83 980,80		208 019,20
	TOTAL	1 442 284,00	195 875,80	793 843,00	452 565,20
	Pour information	1 064 146,61			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - CA - 2019

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	137 122,24		137 122,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 230,96		30 230,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	7 981,01	7 981,01
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	75 999,79	75 999,79
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	167 353,20	83 980,80	251 334,00

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	251 334,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 670,16	13 670,16
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 106,02	0,00	23 106,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 099,85	0,00	7 099,85
21	Immobilisations corporelles (6)	6 363,42	0,00	6 363,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 121 703,78	0,00	1 121 703,78
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	152,19	0,00	152,19
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 158 425,26	13 670,16	1 172 095,42

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 172 095,42
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	145 528,94		145 528,94
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	53 968,71		53 968,71
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 253,16	13 670,16	23 923,32
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	209 750,81	13 670,16	223 420,97

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	142 317,50
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	365 738,47
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	102 454,00	0,00	102 454,00
13	Subventions d'investissement	9 441,00	7 981,01	17 422,01
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		75 999,79	75 999,79
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	111 895,00	83 980,80	195 875,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 064 146,61
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 260 022,41
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	188 100,00	70 491,53	66 630,71	0,00	50 977,76
604	Achats d'études, prestations de services	30 000,00	1 558,17	0,00	0,00	28 441,83
6063	Fournitures entretien et petit équipt	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	300,00	180,20	0,00	0,00	119,80
6066	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	55,20	0,00	0,00	44,80
611	Sous-traitance générale	132 500,00	65 255,71	66 630,71	0,00	613,58
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	5 000,00	3 442,25	0,00	0,00	1 557,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000,00	30 230,96	0,00	0,00	1 769,04
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	32 000,00	30 230,96	0,00	0,00	1 769,04
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		220 100,00	100 722,49	66 630,71	0,00	52 746,80
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	73 000,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	73 000,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	17 017,50				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		310 117,50	100 722,49	66 630,71	0,00	142 764,30
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	84 000,00	83 980,80			19,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 000,00	7 981,01			18,99
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	76 000,00	75 999,79			0,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		84 000,00	83 980,80			19,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		84 000,00	83 980,80			19,20
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		394 117,50	184 703,29	66 630,71	0,00	142 783,50
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - CA - 2019

- (6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	166 000,00	89 119,34	56 409,60	0,00	20 471,06
704	Travaux	30 000,00	1 558,17	0,00	0,00	28 441,83
70611	Redevance d'assainissement collectif	136 000,00	87 561,17	56 409,60	0,00	-7 970,77
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	61 000,00	53 968,71	0,00	0,00	7 031,29
741	Primes d'épuration	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	54 000,00	53 968,71	0,00	0,00	31,29
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		227 000,00	143 088,05	56 409,60	0,00	27 502,35
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 253,16	0,00	0,00	-10 253,16
778	Autres produits exceptionnels	0,00	10 253,16	0,00	0,00	-10 253,16
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		227 000,00	153 341,21	56 409,60	0,00	17 249,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	24 800,00	13 670,16			11 129,84
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	24 800,00	13 670,16			11 129,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		24 800,00	13 670,16			11 129,84
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		251 800,00	167 011,37	56 409,60	0,00	28 379,03
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		142 317,50				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	36 144,71	7 099,85	9 044,86	20 000,00
2031	Frais d'études	36 144,71	7 099,85	9 044,86	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	61 000,00	6 363,42	0,00	54 636,58
2151	Installations complexes spécialisées	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	7 000,00	6 363,42	0,00	636,58
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 092 846,45	1 121 703,78	801 967,83	169 174,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 923 846,45	1 121 703,78	801 967,83	174,84
2318	Autres immo. corporelles en cours	169 000,00	0,00	0,00	169 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 189 991,16	1 135 167,05	811 012,69	243 811,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	37 500,00	23 106,02	0,00	14 393,98
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	37 500,00	23 106,02	0,00	14 393,98
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	6 139,45			
Total des dépenses financières		43 639,45	23 106,02	0,00	20 533,43
45810	Dépenses (à subdiviser par opération) Dépenses(à subdiviser par opération) (4)	40 000,00	152,19	0,00	39 847,81
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	152,19	0,00	39 847,81
TOTAL DEPENSES REELLES		2 273 630,61	1 158 425,26	811 012,69	304 192,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	24 800,00	13 670,16		11 129,84
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	24 800,00	13 670,16		11 129,84
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	24 800,00	13 670,16		11 129,84
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	208 000,00	0,00		208 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	208 000,00	0,00		208 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		232 800,00	13 670,16		219 129,84
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 506 430,61	1 172 095,42	811 012,69	523 322,50
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	803 284,00	9 441,00	793 843,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	564 269,00	9 441,00	554 828,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	239 015,00	0,00	239 015,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		803 284,00	9 441,00	793 843,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	307 000,00	102 454,00	0,00	204 546,00
10222	FCTVA	307 000,00	102 454,00	0,00	204 546,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		307 000,00	102 454,00	0,00	204 546,00
45820	Recettes (à subdiviser par opération) (3)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 150 284,00	111 895,00	793 843,00	244 546,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	84 000,00	83 980,80		19,20
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 820,00	6 814,51		5,49
13918	Autres subventions d'équipement	1 180,00	1 166,50		13,50
28031	Frais d'études	27 400,00	19 563,57		7 836,43
281411	Bâtiments exploitation sur sol d'autrui	2 400,00	2 352,53		47,47
28151	Installations complexes spécialisées	12 500,00	12 322,04		177,96
281532	Réseaux d'assainissement	1 200,00	0,00		1 200,00
281562	Service d'assainissement	32 500,00	41 761,65		-9 261,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		84 000,00	83 980,80		19,20
041	Opérations patrimoniales (6)	208 000,00	0,00		208 000,00
2031	Frais d'études	208 000,00	0,00		208 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		292 000,00	83 980,80		208 019,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 442 284,00	195 875,80	793 843,00	452 565,20
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 064 146,61			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 048 (1)
LIBELLE : Programme travaux divers

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		7 000,00	A 6 363,42	0,00	636,58	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	6 363,42	0,00	636,58	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	7 000,00	6 363,42	0,00	636,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-6 363,42	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 051 (1)
LIBELLE : BOURNEVILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		1 961 267,08	A 1 128 803,63	808 288,61	24 174,84	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 420,63	7 099,85	6 320,78	0,00		0,00
2031	Frais d'études	13 420,63	7 099,85	6 320,78	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00		0,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 923 846,45	1 121 703,78	801 967,83	174,84		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 923 846,45	1 121 703,78	801 967,83	174,84		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		795 514,00	C 1 671,00	793 843,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	795 514,00	1 671,00	793 843,00	0,00		0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	556 499,00	1 671,00	554 828,00	0,00		0,00
1313	Subv. équipt Départements	239 015,00	0,00	239 015,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-1 127 132,63	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 054 (1)
LIBELLE : ETUDE RESEAUX BOURNEVILLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		20 000,00	A	0,00	20 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
RECETTES		7 770,00	C	7 770,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	7 770,00	7 770,00	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	7 770,00	7 770,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	7 770,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 056 (1)
LIBELLE : DECONNEXION EAUX PLUVIALES PRIVES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					414 649,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					414 649,00										
10447931/01	AGENCE DE L'EAU	18/10/2013	2014-12-11	10/12/2015	52 000,00	F			0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
10484031	AGENCE DE L'EAU	25/03/2014	2015-01-21	21/01/2016	85 443,00	F			0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1

SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1069242	AGENCE DE L EAU	14/03/2018	2018-03-14	14/03/2019	220 235,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1074670	AGENCE DE L EAU	14/03/2018	2018-03-14	14/03/2019	56 971,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
Total général					414 649,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		364 054,38					23 106,02	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		364 054,38					23 106,02	0,00	0,00	0,00
10447931/01	N	0,00	A-1	39 000,00	15,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10484031	N	0,00	A-1	62 656,20	11,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1069242	N	0,00	A-1	209 223,25	19,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1074670	N	0,00	A-1	53 172,93	14,00		F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		364 054,38					23 106,02	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF - CA - 2019

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	364 054,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumeur, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00		0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00		0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66/111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital			
															Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.
Total										0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	2017-11-09

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L		0	01/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions, pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		68 439,45	36 776,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		37 500,00	23 106,02
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	37 500,00	23 106,02
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 939,45	13 670,16
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	24 800,00	13 670,16
020	Dépenses imprévues	6 139,45	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 776,18	811 012,69	0,00	847 788,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		383 000,00	178 453,79
Ressources propres externes de l'année (a)		307 000,00	102 454,00
10222	FCTVA	307 000,00	102 454,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		76 000,00	75 999,79
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	27 400,00	19 563,57
281411	<i>Bâtiments exploitation sur sol d'autrui</i>	2 400,00	2 352,53
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	12 500,00	12 322,04
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	1 200,00	0,00
281562	<i>Service d'assainissement</i>	32 500,00	41 761,65
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat^o des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	178 453,79	793 843,00	1 064 146,61	0,00	2 036 443,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 847 788,87
Ressources propres disponibles	IV 2 036 443,40
Solde	V = IV – II (3) 1 188 654,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : Dépenses(à subdiviser par opération) Recettes (à subdiviser par opération)	Date de la délibération : 01/01/2019	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Op. à annuler
	DEPENSES (a)							
	45.1 Opérations pour compte de tiers (2)		0,00	40 000,00	152,19	0,00	39 847,81	152,19
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	40 000,00	152,19	0,00	39 847,81	152,19
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)		0,00	40 000,00	152,19	0,00	39 847,81	152,19
	RECETTES (b)							
	Financement par le tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	45.2 Financement par d'autres tiers (4)		0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)		0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	960,00	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	754,28	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	754,28	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	754,28	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	754,28	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	754,28	0,00	0
04/04/2017	ETUDES GEOTECHNIQUES STPE BOURNEVILLE	346,97	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	1 416,00	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	30 981,00	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 029,40	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	2 120,30	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	10 601,50	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	2 204,94	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	29 027,52	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	5 128,21	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	91 639,80	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	27 771,28	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	20 692,30	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	4 395,52	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	18 503,33	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 474,30	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	4 589,12	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 930,32	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	74 182,48	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	12 765,85	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	15 460,44	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	141 590,81	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	79 549,75	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	2 782,44	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	13 912,17	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	124 479,08	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	17 844,60	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 826,39	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	6 534,00	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	896,98	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	97 555,42	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	58 904,52	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	34 128,64	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	8 982,10	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	37 079,00	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	93 644,82	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 504,60	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	1 406,02	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	8 995,01	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	2 970,00	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 072,86	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	3 679,20	0,00	0
27/02/2019	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	14 451,76	0,00	0
27/09/2019	EXTENSION RESEAU BOURNEVILLE	6 363,42	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/12/2019	MISSION SPS RECONSTRUCTION STEP	346,97	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 135 167,05	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	23 106,02
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	23 106,02
Recettes réelles de fonctionnement	II	209 750,81
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	11,02

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : absence temporaire d'un employé.
 3-3 : emplois de cadre et de fonctions susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-a : emplois de secrétaire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des fonctions le justifiant.
 3-3-b : emplois de secrétaire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-c : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-d : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	26 165 415,77	24 065 769,73	0,00	24 065 769,73
RECETTES	26 165 415,77	24 947 891,93	0,00	24 947 891,93
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 242 876,84	3 624 720,87	746 172,83	4 370 893,70
RECETTES	5 242 876,84	4 527 895,60	407 294,00	4 935 189,60

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET OFF2019 OFFICE DE TOURISME / Numéro SIRET : 20006640500115**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	180 899,97	154 250,22	0,00	154 250,22
RECETTES	180 899,97	158 653,86	0,00	158 653,86
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	14 112,64	8 185,90	352,80	8 538,70
RECETTES	14 112,64	1 037,22	0,00	1 037,22

BUDGET ASSQU2019 SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF / Numéro SIRET : 20006640500073

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	394 117,50	251 334,00	0,00	251 334,00
RECETTES	394 117,50	223 420,97	0,00	223 420,97
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 506 430,61	1 172 095,42	811 012,69	1 983 108,11
RECETTES	2 506 430,61	195 875,80	793 843,00	989 718,80

BUDGET AIDE2019 SERVICE AIDE A DOMICILE ROUMOIS SEINE / Numéro SIRET : 20006640500123

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 228 560,00	2 914 422,63	0,00	2 914 422,63
RECETTES	3 228 560,00	2 929 352,70	0,00	2 929 352,70
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 937,29	0,00	0,00	0,00
RECETTES	45 937,29	0,00	0,00	0,00

BUDGET RPA2019 RESIDENCE JEAN GUENIER / Numéro SIRET : 20006640500164

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	613 300,00	568 612,93	0,00	568 612,93

BUDGET RPA2019 RESIDENCE JEAN GUENIER / Numéro SIRET : 20006640500164				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	613 300,00	598 736,20	0,00	598 736,20
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 740 460,00	1 727 447,02	878,08	1 728 325,10
RECETTES	1 740 460,00	1 721 437,13	0,00	1 721 437,13

BUDGET PARC2019 PARC ACTIVITES DU ROUMOIS / Numéro SIRET : 20006640500131				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 002 222,88	1 401 098,73	0,00	1 401 098,73
RECETTES	2 002 222,88	1 621 098,73	0,00	1 621 098,73
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 795 542,02	1 476 902,62	0,00	1 476 902,62
RECETTES	1 795 542,02	1 316 568,25	0,00	1 316 568,25

BUDGET ZAQUI2019 ZONES ACTIVITES CC QUILLEBEUF / Numéro SIRET : 20006640500107				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	184 566,29	8 183,60	0,00	8 183,60
RECETTES	184 566,29	55 900,40	0,00	55 900,40
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	875 507,31	524 919,10	2 835,04	527 754,14
RECETTES	875 507,31	506 507,31	0,00	506 507,31

BUDGET ADS2019 BUDGET ANNEXE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS / Numéro SIRET : 20006640500156				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	98 430,71	92 437,72	0,00	92 437,72
RECETTES	98 430,71	91 394,50	0,00	91 394,50
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	32 297,10	0,00	5 544,00	5 544,00
RECETTES	32 297,10	35 154,41	0,00	35 154,41

BUDGET SPARO2019 SPANC CC ROUMOIS SEINE / Numéro SIRET : 20006640500149				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	462 984,78	272 115,62	0,00	272 115,62
RECETTES	462 984,78	373 996,77	0,00	373 996,77
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	828 715,84	0,00	1 171,00	1 171,00
RECETTES	828 715,84	45 020,89	0,00	45 020,89

BUDGET ZATHU2019 ZONE ARTISANALE THUIT ANGER / Numéro SIRET : 20006640500040				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	7 789 681,24	7 399 049,25	0,00	7 399 049,25
RECETTES	7 789 681,24	7 631 603,03	0,00	7 631 603,03

BUDGET ZATHU2019 ZONE ARTISANALE THUIT ANGER / Numéro SIRET : 20006640500040				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 117 065,40	7 443 729,06	0,00	7 443 729,06
RECETTES	8 117 065,40	7 784 993,61	0,00	7 784 993,61

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	41 120 179,14	37 127 274,43	0,00	37 127 274,43
RECETTES	41 120 179,14	38 632 049,09	0,00	38 632 049,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 198 945,05	15 977 999,99	1 567 966,44	17 545 966,43
RECETTES	21 198 945,05	16 134 490,22	1 201 137,00	17 335 627,22
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	62 319 124,19	53 105 274,42	1 567 966,44	54 673 240,86
TOTAL AGREGE DES RECETTES	62 319 124,19	54 766 539,31	1 201 137,00	55 967 676,31

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2019

Présenté par (1) ,

A le 01/01/2019

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/01/2019, et de la publication le 01/01/2019
A , le 01/01/2019

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .



DÉLIBÉRATION

N°CC/FI/227-2017

Finances

Durée d'amortissement

Délégués :	
En exercice	93
Présents	79
Pouvoirs	12
Votants	91
Suffrages exprimés ..	91
Ont voté pour	91
Ont voté contre	0
Abstention :	0

L'an deux mille dix-sept, le neuf novembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à Bourg Achard, à la maison des associations, sous la présidence de M. Benoît GATINET.

Étaient présents,

Emmanuel ALLIGIER, Fabien ARTAUD, Jean AUBOURG, Jean BARRIÈRE, Jacques BENOIST, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Dominique BOUCHER, Hugues BOURGAULT, Franck BUCHER, Hervé CAILLOUEL, Étienne CALLOUET, William CALMESNIL, Bernard CHRISTOPHE, Jérôme DEBUS, Paulette DEMAEGDT, Jean-Pierre DENIS, Evelyne DESMARAIS, Éric DEZELLUS, Michel DEZELLUS, Jacques DORLÉANS, Serge DUBOIS, Laurent DUCHATEAU, Daniel DUVAL, Myriam FERLIN, Benoît GATINET, Joël GRAINVILLE, Ghislaine GRANDJEAN, Didier GUERINOT, Francis GUERINOT, Joël GUEROULT, Max GUILBERT, Franck HAUDRECHY, Jacques HEUGHEBAERT, Abed KARNOUB, Jean-Jacques LEBRETON, Michel LECLERC, Axelle LEGOURD, Didier LEMOINE, Fernand LENOIR, Gérard LESUEUR, Patrick LIEVENS, Robert MAQUAIRE, Philippe MARIE, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Michel MASSON, Michel MATHÉ, José MAURICE, Dominique MEDAERTS, Nadine MESSE, Alain MICHALOT, Rémy MORAINVILLE, Monique MOUILLIERE, André ODIENNE, Michaël ONO-DÏT-BIOT, Didier PARIN, Jacky PAUMIER, Patrick PERDRIX, Gwendoline PRESLES, Muriel QUENOT, Jean QUETIER, Philippe ROMAIN, Mary-Dominique ROUAS, Laurent RYCKAERT, Josette SIMON, Isabelle STIEVENARD, Franck TAMION, Alain TARDIF, Alain TESSIER, Jean-Marie THIEBAULT, Laurent VALLÉE, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE, Bernard VINCENT, Alain VIVIEN.

Étaient représentés par leur suppléant,

Charly NOËL représenté par Michel CHÉRON, Lucien ROMAIN représenté par Rémy THÉROULDE, Frédéric CARDON représenté par Christian FAYEL

Absents, excusés :

Gilbert DOUBET donne pouvoir à Christine VAN-DUFFEL, Anne RENAULT donne pouvoir à Joël GUEROULT, Bertrand PECOT donne pouvoir à Michel MASSON, Damien PIERRARD donne pouvoir à Jean QUETIER, Didier LANNOY donne pouvoir à Mary-Dominique ROUAS, Guy CHEMIN donne pouvoir à M. Philippe MARIE, Jean-Marie GUENIER donne pouvoir à Céline MAROUARD, Gaby LEFEBVRE donne pouvoir à Laurent VALLÉE, Martine TIHY donne pouvoir à Benoît GATINET, Marie Françoise JACQUES donne pouvoir à Abed KARNOUB, Jacky GOY donne pouvoir à Fabien ARTAUD, Jean-Luc FLAMBARD donne pouvoir à Jacky PAUMIER

Laurence LAFFILLE, Bruno GERMAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017.

Contexte :

Depuis le 1er janvier 1997, les communes et groupements de communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants sont tenus de procéder à l'amortissement de leurs immobilisations.

Par l'intermédiaire du vote du budget, Roumois Seine a permis la réalisation de différents investissements.

N'ayant pas voté de durée d'amortissement pour ces différentes dépenses, il est proposé de fixer les durées d'amortissements.

A noter que ces durées d'amortissements ne seront applicables qu'aux nouveaux biens intégrés ou réalisés par Roumois Seine. Tout plan d'amortissement débuté en amont par une ancienne entité devra être exécuté jusqu'à son terme.

Vu le code général des collectivités ;

Vu l'arrêté inter préfectoral DRCL/BCLI/2016-88 portant création de la Communauté de communes Roumois Seine

Vu la délibération C-AG-1-2017 portant élection du Président

Vu les budgets de Roumois Seine pour 2017

Considérant l'avis de la commission des finances du 17 octobre 2017

Considérant l'avis du bureau communautaire du 31 octobre 2017

Considérant la nécessité de fixer les règles d'amortissements pour les investissements de Roumois Seine,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

A l'unanimité

►ADOPTE,

les durées d'amortissements suivantes pour les budgets de Roumois Seine :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

Durée d'amortissement	
Imputation comptable - Bien	Durée (en année)
Biens de faible valeur (Inférieur à 500 €)	1
202 - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10
2031 - Frais d'études	5
2032 - Frais de recherche et de développement	5
2033 - Frais d'insertion	5
2041.... - Subventions d'équipement aux organismes publics	15
2042.... - Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5
20441 - Subventions d'équipement en nature - Organismes publics	15
20442 - Subventions d'équipement en nature - Personnes de droit privé	5
205.... - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208.... - Autres immobilisations incorporelles	2
21561 - Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8
21568 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10
21571 - Matériel roulant de voirie	8
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	10
2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	10
2181 - Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements et aménagements divers	15
2182 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	8
2183 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	3
2184 - Autres immobilisations corporelles - Mobilier	10
2185 - Autres immobilisations corporelles - Cheptel	5
2188 - Autres immobilisations corporelles	10

Pour les biens immeubles productifs de revenus	
Imputation - Bien	Durée (en année)
	sur la durée du contrat d'exploitation
2114 - Terrains de gisement	
2132 - Constructions - Immeubles de rapport	20
	sur la durée du bail à construction
2142 - Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	

Pour les Budget M4	
Imputation comptable - Bien	Durée (en année)
201 - Frais d'établissement	5
2031 - Frais d'études	5
2032 - Frais de recherche et de développement	5
2033 - Frais d'insertion	5
205.... - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2
211.... - Terrains	30
212.... - Agencements et aménagements de terrains	30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

213.... - Constructions	30
214.... - Constructions sur sol d'autrui	30
215.... - Installations, matériels et outillage techniques	30
216 - Collections et œuvres d'art	30
2171.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Terrains	30
2172.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Agencements et aménagements de terrains	30
2173.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions	30
2174.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Constructions sur sol d'autrui	30
2175.... - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - Installations, matériel et outillage techniques	30
21782 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Matériel de transport	8
21783 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Matériel de bureau et matériel informatique	3
21784 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Mobilier	10
21785 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Cheptel	5
21786 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Emballages récupérables	3
21788 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition - Autres	10
2181 - Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	30
2182 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	8
2183 - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	3
2184 - Autres immobilisations corporelles - Mobilier	10
2185 - Autres immobilisations corporelles - Cheptel	5
2186 - Autres immobilisations corporelles - Emballages récupérables	3
2188 - Autres immobilisations corporelles - Autres	10



Benoit GANNET

Président

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication. Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et affichage

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066405-20171109-CC-FI-227-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2017

ETAT DES RATTACHEMENTS DEPENSES 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT

TYPE_P LECE	Pièce	Tiers	MTTC	Libellé pièce	Date	CHAPI	CHAPITRE_LIB	ARTICLE_LIB	ANALYTIQUE_LIB	SENS	SECTION	ex
ENGA	2019000007(D)	SAUR (code : 3448)	66 255,71 €	2019 PRESTATION ENTRETIEN RESEAU ET STEP - Solde part. Associé à : pièce n° H30/66 (liquidé:65255,71) fact n° 2019000061	05/07/2019	011.	Charges à caractère général	611. Sous-traitance générale	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Fonctionnement	2019.
ENGA	20190000021(D)	SAUR (code : 3448)	1.375,00 €	FACTURATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	19/11/2019	011.	Charges à caractère général	611. Sous-traitance générale	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Fonctionnement	2019.
			66 630,71 €					Total 611.				
			66 630,71 €					Total 011.				
			66 630,71 €					Total général				

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR

LE : 20/01/2020

LE PRESIDENT

BENOIT GATINET

ETAT DES RATTACHEMENTS RECETTES 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT

TYPE_PIECE	Tiers	IMTC	Libellé Pièce	Date	CHAPITRE_LIB	ARTICLE_LIB	ANALYTIQUE_LIB	SENS	SECTION	EXERCICE
ENGA	SAUR (code : 3448)	56 409,60 €	1er semestre 2019 acompte mail de la SAUR du 19/11/19 -	19/11/2019	70. Ventes produits fabriqués, prestations	70611. Refevance d'assainissement collectif	DIR. ASS DIRECTION ASS	Recette	Fonctionnement	2019.
		56 409,60 €			Total 70.	Total 70611.				
		56 409,60 €			Total général					
		56 409,60 €								

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR

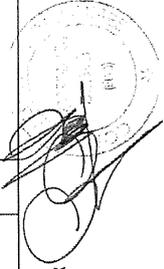
LE : 20/11/2019

LE PRESIDENT
BENOIT GATINET




ETAT DES RAR DEPENSES 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT

TYPE_PIEC_Pièce	Tiers	MTTC	Libellé Pièce	Date	CHA CHAPITRE_LIB	ARTIC ARTICLE_LIB	OPERAT OPERATION_LIB	ANALY ANALYTIQUE_LIB	SENS	SECTIONEX
ENGA 8000006(D)	CHAMBRE REGIONALE AGRICULTURE DE NORMA (code : 11080) CABINET PATRICK LALLOUET (code : 3906)	2 724,08 €	ETUDE DE FAISABILITE DES EPANDAGE DE BOUES STEP BOURNEVILLE - Associé à : report n° 8000006 du	15/10/2018 20.	Immobilisations incorporelles	2031. Frais d'études	OPNL Opération non individualisée	HCA. HCA	Dépense	Invest 2019.
ENGA 5(D)		540,00 €	LEVE TOPO STEP BOURNEVILLE - Associé à : report du n°5	09/06/2017 20.	Immobilisations incorporelles	2031. Frais d'études	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Dépense	Invest 2019.
ENGA 6(D)	GEOTECHNIQUE OUEST (code : 3581)	480,00 €	ETUDE GEOTECHNIQUES STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H31/67 (liquidé:360.00) report du n°6	09/06/2017 20.	Immobilisations incorporelles	2031. Frais d'études	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Dépense	Invest 2019.
ENGA 7(D)	QUALICONSULT (code : 4868)	1 387,90 €	MISSION SPS RECONSTRUCTION STEP - Solde part. Associé à : pièce n° H7/11,H9/17,H11/20,H14/24,H15/28,H16/36,H21/45,H27/59,H32/68 (liquidé:312.73) fact n° 2019000017,2019000020,2019000024,2019000030,2019000038,201900004	09/06/2017 20.	Immobilisations incorporelles	2031. Frais d'études	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Dépense	Invest 2019.
ENGA 8(D)	QUALICONSULT (code : 4868)	3 912,88 €	CONTROLE TECHNIQUE STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H8/13,H12/21,H15/29,H21/46 (liquidé:3017.12) fact n° 2019000013,2019000021,2019000031,2019000041,2019000067 report du n°8 (service fait)	09/06/2017 20.	Immobilisations incorporelles	2031. Frais d'études	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Dépense	Invest 2019.
		9 044,86 €		Total 20.		Total 2031.				
ENGA 20(D)	SAUR (code : 3448)	273 785,88 €	CONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H3/4,H13/22,H14/25,H15/31,H25/53,H27/60 (liquidé:251987.05) fact n° 2019000004,2019000022,2019000025,2019000032,2019000042,2019000056,201900006	07/12/2017 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 22(D)	SOGETI INGENIERIE (code : 4866)	16 038,00 €	MO RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H5/9,H8/15,H15/20,H29/65 (liquidé:16038.00) report du n°20 (service fait)	02/03/2018 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 24(D)	Société auxiliaire de travaux (code : 5810)	111 636,24 €	CREATION RESEAU DE LIAISON - Solde part. Associé à : pièce n° H16/37,H21/44,H24/54,H34/70 (liquidé:267582.00) fact n° 2019000040,2019000047,2019000053,2019000064 report du n°24 (service fait)	08/03/2018 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 8000012(D)	LE DAUPHIN NORMANDIE (code : 5807)	86 671,28 €	CONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H3/5,H10/18,H13/23,H14/26,H15/33,H15/35,H25/56,H25/57,H27/61,H27/63 (liquidé:362412.06) fact n° 2019000002,2019000018,2019000023,2019000026,2019000033,2019000035,201900004	21/04/2019 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 8000013(D)	LEGRIX ESTUAIRE (code : 5808)	222 934,66 €	CONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H8/16,H14/27,H15/32 (liquidé:106580.42) fact n° 2019000012,2019000027,2019000036 du	21/04/2019 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 2019000001(D)	STEEV (code : 5847)	35 807,18 €	CLOTURES ET ESPACES VERTS	27/02/2019 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 2019000010(D)	CHEVALIER DANIEL (code : 12954)	4 879,08 €	CONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Solde part. Associé à : pièce n° H25/55 (liquidé:19509.33) fact n° 2019000045	27/09/2019 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 2019000015(D)	RMC EQUIPEMENTS (code : 13573)	48 000,00 €	RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	04/11/2019 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
ENGA 2019000023(D)	SIMON PEINTURE (code : 13789)	2 215,50 €	CONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE	26/12/2019 23.	Immobilisations en cours	2315.	051. BOURNEVILLE	DIR. ASS DIRECTION ASS	Dépense	Invest 2019.
		801 967,83 €		Total 23.		Total 2315.				
		801 967,83 €		Total général						
		811 012,69 €								



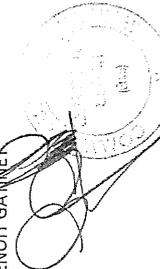
SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR
LE : 21/01/2020
LE PRESIDENT
BENOIT GATINET

ETAT DES RAR RECETTES 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT

TYPE_PIECE	Tiers	MTTC	Libellé Pièce	Date	CH/CHAPITRE_LIB	ARTICLE/ARTICLE_LIB	OPEF/OPERATION_LIB	ANALY/ANALYTI_SENS	SECTION	EX
ENGA 24-REPORT2017(R)	AGENCE DE LEAU (code : 2692)	440 469,00 €	SUBVENTION RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Associé à : report du n°24-REPORT2017	02/01/2018	13. Subventions d'investissement	1311.1. Agence de l'eau	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Recette Investissement	2019.
ENGA REPORT2018(R)	AGENCE DE LEAU (code : 2692)	417,00 €	SUBVENTION ETUDES EPANDAGE DES BOUTES STEP BOURNEVILLE - Soide part. Associé à : pièce n° (liquide:1674,00) report du n°8000006	28/11/2018	13. Subventions d'investissement	1311.1. Agence de l'eau	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Recette Investissement	2019.
ENGA 26(R)	AGENCE DE LEAU (code : 2692)	113 942,00 €	SUBVENTION CREATION RESEAU LIAISON STEP - Associé à : report du n°26	02/01/2018	13. Subventions d'investissement	1311.1. Agence de l'eau	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Recette Investissement	2019.
		554 828,00 €			Total 1311.1.					
ENGA 12(R)	CONSEIL DEPARTEMENTAL EURE (code : 2682)	3 635,00 €	SUBVENTION ETUDES PREALABLES RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE STE CROIX - Associé à : report du n°12	26/10/2017	13. Subventions d'investissement	1313. Départements	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Recette Investissement	2019.
ENGA 13(R)	CONSEIL DEPARTEMENTAL EURE (code : 2682)	234 584,00 €	SUBVENTION RECONSTRUCTION STEP BOURNEVILLE - Associé à : report du n°13	07/12/2017	13. Subventions d'investissement	1313. Départements	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Recette Investissement	2019.
ENGA 8000005(R)	CONSEIL DEPARTEMENTAL EURE (code : 2682)	796,00 €	SUBVENTION ETUDES RECYCLAGE BOUE STEP BOURNEVILLE - Associé à : report du n°8000005	15/11/2018	13. Subventions d'investissement	1313. Départements	051. BOURNEVILLE	HCA. HCA	Recette Investissement	2019.
		239 015,00 €			Total 1313.					
		793 843,00 €			Total 13.					
		793 843,00 €			Total général					

SIGNATURE DE L'ORDONNATEUR
LE : 20/10/2019

LE PRESIDENT
BENOIT GATNET



COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2019

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par
A Bourg-Achard, le 26 juin 2020

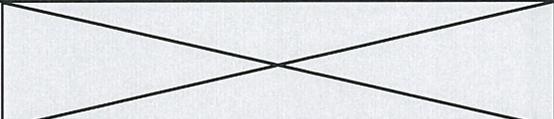
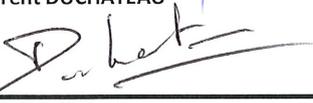
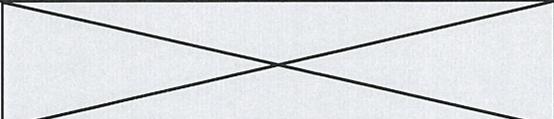
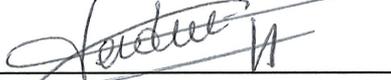
Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de membres présents : 58
Nombre de suffrages exprimés : 65

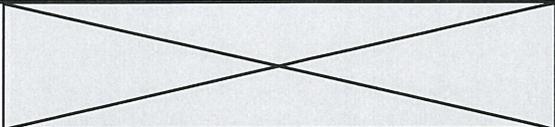
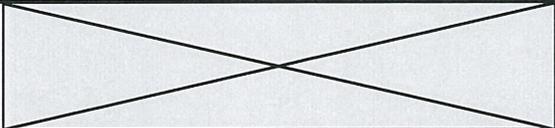
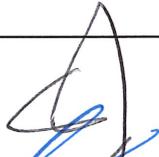
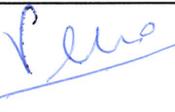
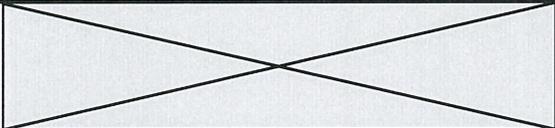
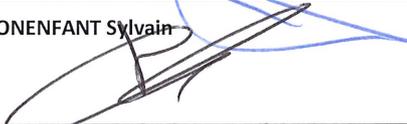
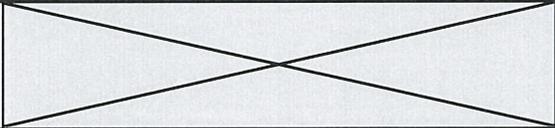
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Bourg-Achard, le 26 juin 2020

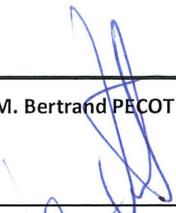
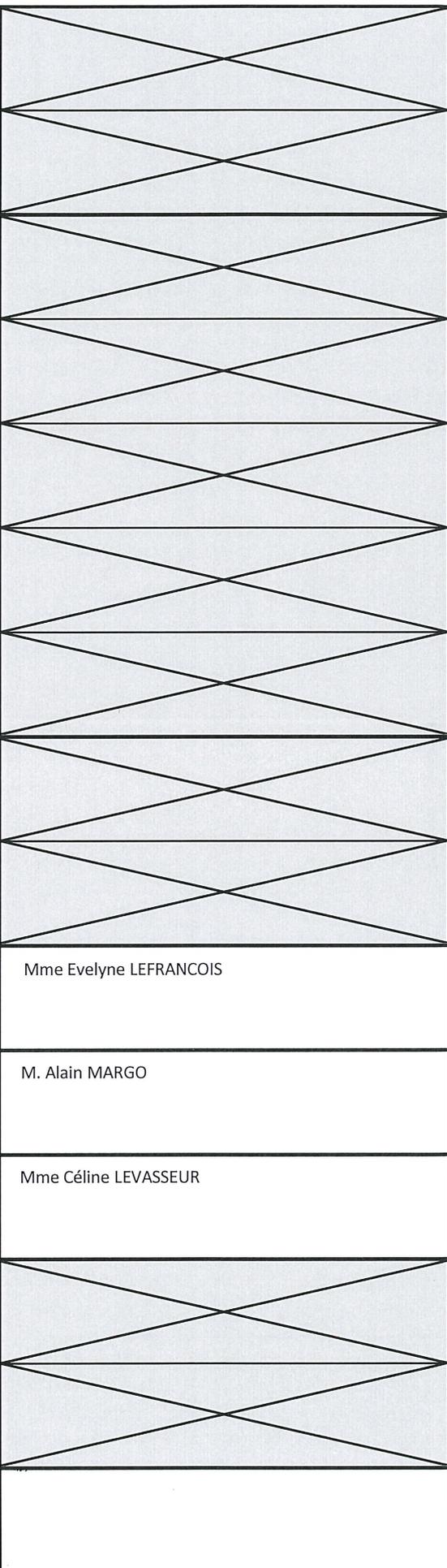
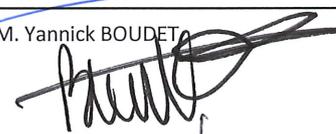
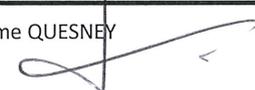
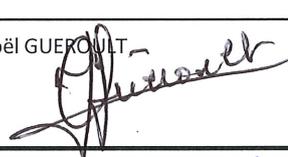
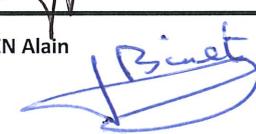
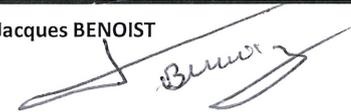
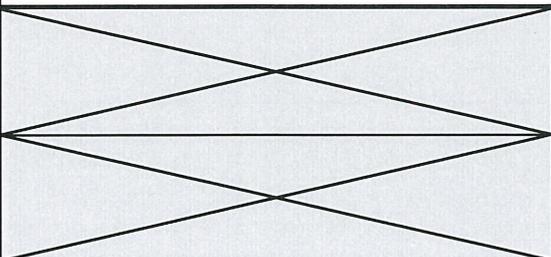
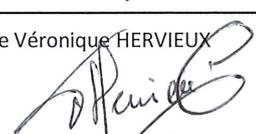
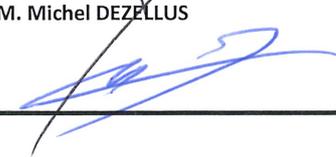
VOTES :
Pour : 63
Contre :
Abstention : 2
Blanc ou nul :

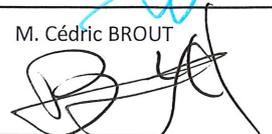
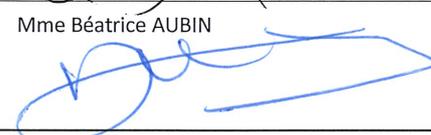
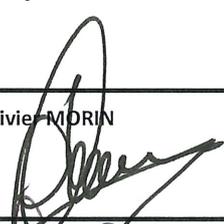
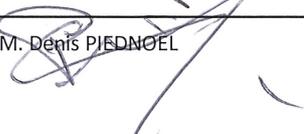
Les membres du Conseil Communautaire,

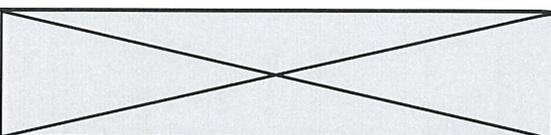
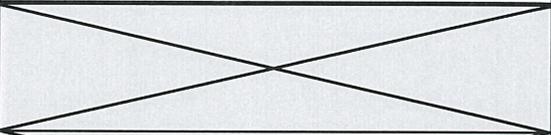
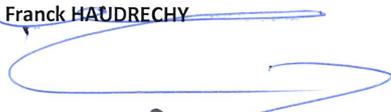
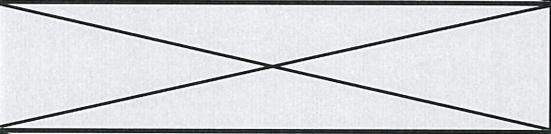
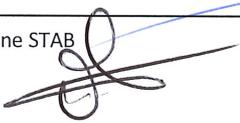
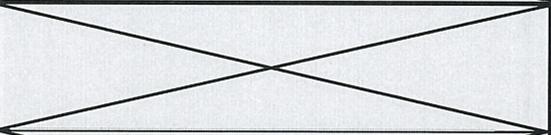
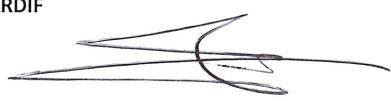
Date de convocation :
19 juin 2020

COMMUNES	Délégués Titulaires	Délégués suppléants
Aizier	M. Arnaud MAUPOINT 	Mme Isabelle MARÉCHAL
Amfreville St Amand	M. Jérôme DEBUS 	
	Mme Annick LE MOIGNE 	
Barneville Sur Seine	M. José MAURICE 	M. Mery CHERVILLE
Boissey le Châtel	M. Laurent DUCHATEAU 	Mme Isabelle PERRON-BEAUCLAIR
Bosroumois	M. Philippe VANHEULE 	
	Mme Nelly MARINIER 	
	M. Michaël ONO DIT BIOT 	
	Mme Maryannick VERDURE 	

Bosgouet	M. Mary Dominique ROUAS 	M. Yves OLLIVET
Bouquetot	M. Joël GRAINVILLE	
	Mme Marie-Jeanne NEVEU 	
Bourg Achard	Mme Josette SIMON 	
	Mr Richard APPERT 	
	Mme Françoise PRUNIER 	
	M. Joël TEMPERTON 	
	M. Jean Pierre DENIS 	
Bourneville Sainte Croix	Mme PRESLES Gwendoline 	
	M. Patrice ROMAIN 	
Caumont	M. BONENFANT Sylvain 	
	Mme Maria DUFROY 	
Cauverville en roumois	Mme Martine TIHY 	
Etreville	Mme Aline DONNET MOUSSEUX 	M. Sylvain GALLAIS
Eturqueraye	M. Claude GENCE 	

Flancourt-Crescy en Roumois	M. Bertrand PECOT 		
	Mme Christine HOUEL 		
Grand Bourghtheroulde	M. Vincent MARTIN 		
	Mme Myriam FERLIN 		
	M. Eric POISSON 		
	Mme Céline MAROUARD 		
	M. Yannick BOUDET 		
Hauville	M. Guillaume QUESNEY 		
	M. Joël GUEROUULT 		
La Haye Aubree	Mr VIVIEN Alain 		Mme Evelyne LEFRANCOIS
La Haye de Routot	M. Jacques BINET 		M. Alain MARGO
Honguemare Guenouville	M. Jacques BENOIST 		Mme Céline LEVASSEUR
Les Monts du Roumois	M. Bruno SIX 		
	Mme Véronique HERVIEUX 		
Le Landin	M. Michel DEZELLUS 		

Le Thuit de l'Oison	M. Gilbert DOUBET 	
	Mme Christine VAN DUFFEL 	
	M. Cédric BROUT 	
	Mme Béatrice AUBIN 	
	Mme Mélanie RIOULT 	
Mauny	M. Charly NOËL	
St Aubin Sur Quillebeuf	M. Francis GUÉRINOT	Mme Sylvie LAMBERT
St Denis des Monts	M. Olivier MORIN 	
Ste Opportune la mare	M. Alain MICHALOT 	M. Jacques CARREY
St Leger du Gennetey	M. Philippe ROMAIN 	M. Pierre LEROUX
St Ouen de Pontcheuil	M. Daniel DUVAL 	M. Jérôme GUILBERT
St Ouen de Thouberville	Mme Sandrine MENNITI 	
	M. Denis PIEDNOËL 	
	M. Damien THIÉBAULT 	

St Ouen du Tilleul	M. Jean AUBOURG 	
	Mme Guylène FREVAL	
St Philbert sur Boissey	M. Franck BUCHER 	
St Pierre des Fleurs	M. Bruno GERMAIN 	
	Mme Bernadette BARAT 	
St Pierre du Bosguérard	M. Franck HAUDRECHY 	
	Mme Anne STAB 	
Thenouville	M. Laurent DEBEERST 	
	Mme Brigitte BARBETTE 	
Tocqueville	M. Alain TARDIF 	M. Rémi LEROY
La Trinité de Thouberville	M. Jacques DORLÉANS 	M. Gérard BOITOUT
Trouville la Haule	M. Damien MERCIER 	
Valletot	M. Dominique LEVASSEUR 	M. Thierry LEPLANOIS
Vieux Port	M. Frédéric CARDON 	M. Christian FAYEL
Voiscreville	Mme Mélanie PETIT 	Mme Nadine MESSE

